DOSSIER : Ces collectivités qui prennent le train de l'IA
Dossier publié à l'adresse https://www.lagazettedescommunes.com/997457/intelligence-artificielle-les-collectivites-ouvrent-le-debat/

CONCERTATION

Intelligence artificielle : les collectivités ouvrent le débat

Solange de Fréminville | France | Publié le 04/09/2025 | Mis à jour le 05/09/2025

L'intelligence artificielle s'est imposée depuis deux ans et demi comme un outil très populaire, malgré les risques. L'idée est de définir un cadre éthique protecteur. Les concertations lancées par les collectivités visent les citoyens, les associations, les entreprises… ainsi que les agents publics et les élus. Pour le grand public, apéros ou cafés IA, tables rondes, etc. Pour les agents, dialogue social, webinaires, groupes de travail… Objectif : définir des règles communes d'usage.



« Sur l'IA générative, il faut organiser des débats pour monter en compétences, se faire un avis et créer du commun. » Francky Trichet, vice-président de Nantes métropole (24 communes, 684 000 hab.), chargé, notamment, du numérique et de l'innovation, en est d'autant plus convaincu qu'il est lui-même chercheur en IA. Cet outil numérique puissant « on ne doit pas le laisser aux seuls experts et initiés », martèle-t-il.

D'ailleurs, ChatGPT, lancé par OpenAI fin 2022, a fait l'effet d'une bombe, séduisant en peu de temps des dizaines de millions d'internautes dans le monde. « Il en va de notre responsabilité [à nous, élus de collectivités territoriales] d'engager le débat sur ces questions : quels types d'IA voulons-nous utiliser ? Quel cadre d'usage pour l'IA ? » pointe celui qui est aussi le président des Interconnectés.

L'enjeu est de ne pas réitérer les erreurs commises lorsque la 5 G a été imposée, sans discussion, dans les

réseaux de téléphonie mobile, malgré de fortes oppositions. « C'était très tendu. Deux visions extrêmes, aussi caricaturales, s'opposaient, l'une, technosolutionniste, l'autre, cauchemardesque », se souvient Pierre Jannin, conseiller municipal chargé du numérique et de l'innovation de la ville de Rennes (227 800 hab.). D'où, selon lui, « la nécessité d'une concertation sur l'IA fondamentale pour avancer ».

Transparence, qualité, sécurité

Dès février 2023, la commune bretonne a saisi son conseil citoyen du numérique responsable, fondé un an auparavant, avec cette question : quelle place pour l'IA dans nos vies ?
Composée de trente habitants tirés au sort, l'instance rennaise a invité des universitaires, des entrepreneurs et la direction numérique de la ville à faire part de leurs connaissances et de leurs réflexions.

Ce cheminement a abouti à la rédaction d'un avis, publié en février 2024, qui sonne comme une alerte : « Le vrai sujet est la donnée, sa protection, son exploitation et le contrôle de son usage », l'IA pouvant « être utilisée à bon ou mauvais escient », avec un impact considérable sur les libertés, comme sur le monde du travail. En découlent des impératifs de transparence, de qualité et de sécurité dans l'usage de ce nouvel outil. « Nous avons pris en compte ces points de vigilance pour nourrir notre stratégie de la donnée », souligne Pierre Jannin.

Des enjeux dont s'est également emparée la convention citoyenne locale sur l'IA, à Montpellier [1], au cours de l'automne 2023. Créée à l'initiative de la métropole méridionale (31 communes, 516 700 hab.), elle a réuni quarante citoyens, sur la base d'un échantillon représentatif, pour répondre à cette interrogation : « Quelle IA au service des habitants et du territoire ? »

Au terme d'échanges avec des chercheurs et experts de divers horizons, dont Cédric Villani, mathématicien, chargé d'accompagner la convention dans ses débats, elle a fait une série de préconisations, publiées en février 2024. La première : « Effectuer une évaluation préalable au déploiement de tout projet ayant recours à l'IA » pour s'assurer de « son utilité » au regard de l'action publique et de « son coût » financier, social et environnemental.

Dans cette perspective, la convention recommande une IA « frugale », « transparente », placée sous « un contrôle neutre et indépendant », protégeant la vie privée et une réelle autonomie dans les usages. Ce contrôle sera effectivement exercé par un comité métropolitain de l'IA et du numérique, fondé en décembre, impliquant citoyens, associatifs, experts et entrepreneurs, chargé d'encadrer éthiquement l'utilisation de ces outils, de donner un avis indépendant sur les projets et de promouvoir l'inclusion numérique.

De quoi conforter la collectivité dans sa volonté d'« une IA éthique, responsable et souveraine », relève Emmanuel Reynaud, adjoint au maire de Montpellier, chargé du numérique.

Cafés citoyens, hackaton, tables rondes

L'association des Interconnectés a repris cette idée de concertations portées par les collectivités sur leur territoire. En détaillant la méthodologie, elle a lancé un appel à candidatures en septembre 2024. Une vingtaine de collectivités se sont engagées à leur tour à animer des débats. Et elles ont varié les modalités et le tempo de ces échanges, à l'instar de la communauté d'agglomération du Sicoval (36 communes, 83 800 hab., Haute-Garonne). Dans les « cafés IA », espaces de débats qu'elle a déployés en mars, une séance théâtrale a permis d'illustrer les biais et les risques de ces outils.

La métropole de Nantes a, de son côté, lancé un appel à contributions en mars 2024, ouvrant la voie à une cinquantaine d'événements dans l'année : cafés citoyens, hackathon, tables rondes… les uns organisés par la

collectivité, d'autres par le milieu économique, le monde académique ou des associations. Au total, 7 330 personnes y ont participé. Ce qui a permis d'avoir une large vision des usages de l'IA et de dégager une culture commune, selon Francky Trichet. Un livre blanc et une synthèse ont été publiés en juin.

La métropole nantaise a aussi créé une « boussole de l'IA » pour évaluer ses projets. Ils devront obéir à des critères, qui vont du respect des individus (pas d'identification biométrique, de reconnaissance faciale, ni de biais discriminatoires) à la sobriété, la transparence, la conformité au droit et à la contribution à l'amélioration du service public et des conditions de travail des agents. Les partenaires de la collectivité sont également concernés, « par exemple, en mesurant l'empreinte écologique de l'IA qu'ils utilisent », note Francky Trichet.

Craintes des syndicats

Pour Laurent Watrin, conseiller chargé des financements européens du Grand Nancy (20 communes, 258 200 hab.), la concertation interne à la collectivité est une priorité, avant même de lancer un débat citoyen. « On a commencé par faire monter en compétences nos agents et engager un dialogue social sur le sujet », indique-t-il. En jeu, l'utilité, l'indépendance et la qualité de ces innovations. « Il faut que nous pensions collectivement les outils et les cas d'usage », estime-t-il.

L'intérêt est aussi, selon lui, de faire face aux craintes des syndicats : « Est-ce que cela va bouleverser nos missions ? Remplacer les agents ? » Progressivement s'est élaborée une charte d'encadrement des usages de l'IA, qui sera présentée en comité social territorial.

Parmi les idées maîtresses, il faut « des outils souverains », conçus comme « une aide aux missions de certains agents », détaille l'élu nancéen. Par exemple, « pour les agents d'accueil qui ne peuvent avoir réponse à tout, un chatbot pourrait leur permettre d'interroger des bases de données qualifiées de l'administration ».

D'autres collectivités ont commencé par un diagnostic interne, à l'instar de la ville et la métropole de Rennes (43 communes, 474 000 hab.). Une stagiaire de l'Institut national d'études territoriales a diffusé un questionnaire auprès des 6 000 agents. Sur l'ensemble des répondants (22,5 % des agents), « 35 % avaient déjà utilisé l'IA générative pour des mails ou pour produire des images », rapporte Pascale Camps, responsable du service « accompagnement et usages du numérique ».

Par la suite, un groupe projet, constitué de plusieurs directions, a analysé les opportunités et les risques de l'IA générative selon les métiers.

Il en est ressorti des recommandations pour tous les agents, détaillées dans une note interne et synthétisées dans un flyer : « Je conserve l'esprit critique, je contrôle l'exactitude des éléments, je respecte la propriété intellectuelle… » Dans une deuxième phase, en cours, chaque communauté de métiers s'engage dans une réflexion collective : quelle serait l'utilité d'une IA générative ? Pour quels gains ? Avec quels outils ?

In fine, de l'ensemble des concertations émerge « la demande d'un cadre de confiance, éthique, sécurisé » et que « l'humain prime sur l'IA », d'après Céline Colucci, déléguée générale de l'association des Interconnectés. Avec, insiste-t-elle, « une attente à l'égard des pouvoirs publics pour qu'ils établissent ce cadre ».

« Nous allons constituer un comité pour la transparence et l'efficacité de l'IA »



Benoît Thouary, directeur de la communication et du numérique, CC du pays du Coquelicot (65 communes, 28 100 hab., Somme)

« Nous avons d'abord sensibilisé nos 105 agents aux usages de l'IA avec des webinaires et, lors du séminaire du personnel, à la rentrée, la conférence d'un spécialiste, Cyrille Chaidron. Idem pour nos 92 élus, en novembre. Ensuite, nous avons organisé quatre "apéros IA" pour le public, un par secteur géographique, en février. Le même spécialiste est intervenu. Il faisait tester le comparateur "comparia.beta.gouv.fr" qui permet de constater qu'il y a du vrai et du faux dans les réponses des IA. Puis, chacun pouvait poser une question sur un post-it, à laquelle répondait le conférencier. Nous allons lancer un appel à volontariat pour constituer un comité avec des élus, des habitants, des associations, des entreprises, pour la transparence et l'efficacité de nos usages de l'IA. »

CHIFFRES CLES

- 39 % des Français utilisent des outils d'IA à titre personnel ou professionnel, selon une étude de l'Ipsos (février 2025). Les plus nombreux à y avoir recours sont les 18-24 ans (74 %).
- 24 collectivités ont engagé des concertations citoyennes ou en interne avec leurs agents sur l'IA. Les contenus font l'objet d'une synthèse par l'association des Interconnectés, présentée le 24 juin, à Tours.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Face aux usages cachés de l'intelligence artificielle, les collectivités visent l'accompagnement plutôt que le contrôle
- Participation citoyenne : la timide percée de l'IA
- « L'IA crée autant d'espoir que de crainte » : les collectivités cherchent une doctrine commune